



RÉSEAU  
parlementaire de lutte contre le VIH/sida,  
la tuberculose et le paludisme

**Rapport d'activités du  
Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la  
tuberculose et le paludisme**

**Présenté par**

**Dr Jacques Mokako,  
Député (République démocratique du Congo)**

**Rapporteur  
chargé des questions relatives au VIH/sida,  
la tuberculose et le paludisme**

**BERNE (SUISSE)**

**8 JUILLET 2015**

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Mon rapport fera essentiellement état des travaux réalisés par le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, comme vous le savez, relève de la CECAC depuis sa réunion de juin 2015 à N'Djaména.

À l'invitation du président de l'Assemblée nationale de la République du Tchad, Dr. Haroun Kabadi, le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme a tenu ses assises annuelles à N'Djaména les 23 et 24 juin dernier. Plus de 70 parlementaires provenant d'Afrique et d'Europe y ont pris part.

Je tiens à remercier vivement le Président Kabadi pour son accueil chaleureux et la parfaite organisation des travaux.

#### **Mandat de la CECAC au Réseau parlementaire de lutte contre le VIH sida, la tuberculose et le paludisme**

Tel que l'avait mandaté la CECAC à sa réunion de Libreville, le Réseau a discuté d'un rapport concernant le sida et les droits de l'homme, en particulier dans les groupes à risque, notamment les homosexuels. A cet égard, les membres du Réseau ont adopté une résolution appelant les parlements de l'espace francophone à lever les obstacles juridiques, politiques et sociaux qui entravent l'accès des populations-clés aux services de dépistage, de prévention et de soins liés au VIH/sida. Cette résolution sera étudiée aujourd'hui à la réunion de la CECAC et présentée à la Session plénière. (Vous trouverez le texte complet de la résolution en annexe du présent rapport).

#### **Communications des coordonnatrices et des coordonnateurs des réseaux des sections sur l'état des lieux sur le plan national en ce qui concerne la lutte des parlementaires contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme**

Les sections de la Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, du Sénégal, du Niger de la Côte d'Ivoire et de la France nous ont présenté l'état des lieux dans leur pays

en ce qui concerne la lutte des parlementaires contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Nous avons également reçu des communications écrites de la section roumaine et d'Andorre.

### **Auditions**

Lors de ses travaux, le Réseau a auditionné ONUSIDA, l'OMS, le PNUD, le partenariat Roll Back Malaria et le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. En plus de ces auditions, les membres du Réseau ont échangé sur ces pandémies avec des experts tchadiens provenant du Comité national de lutte contre le VIH/sida et du Ministère de la santé publique, notamment au sujet de la lutte contre la tuberculose.

Finalement, j'ai livré mon rapport d'activités du Réseau depuis la dernière réunion de celui-ci tenue à Kinshasa en septembre 2014.

### **Prochaine réunion du Réseau**

Le lieu et la date de la prochaine réunion du Réseau, qui aura lieu à l'automne 2016, restent à confirmer.

Je vous remercie pour votre attention.

ANNEXE

## **Résolution adopté par le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme**

### **Résolution sur un accès universel aux services de prévention et de traitement du VIH/SIDA**

*L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Berne les 9 et 10 juillet 2015, sur proposition du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme,*

**PRENANT CONNAISSANCE** des données transmises par l'ONUSIDA en 2014 qui indiquent, au niveau mondial, une limitation des cas de nouvelles infections au VIH, une réduction des cas de mortalité liés au sida et une augmentation du nombre de personnes infectées bénéficiant d'un traitement ;

**CONSTATANT** que, malgré les progrès significatifs que connaît la lutte contre le VIH/sida, ces mêmes données indiquent que l'accès universel aux services de prévention et de traitement du VIH/sida n'est toujours pas garanti ;

**RAPPELANT** que la communauté internationale s'est fixée pour objectif de mettre un terme, d'ici 2030, à l'épidémie du sida en tant que menace pour la santé publique ;

**CONSIDERANT** le caractère impérieux d'accélérer la riposte au VIH/sida en élargissant les mesures de prévention et de soin à l'ensemble des populations-clés pour atteindre l'objectif de l'ONUSIDA en 2030 ;

**RAPPELANT** la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 sur le VIH et le sida qui renouvelle et intensifie les engagements pris par les Etats en matière de riposte au VIH/sida et, pour ce faire, qui appelle au respect des droits humains et à la mise en place de cadres juridiques, sociaux et politiques propres à permettre d'éliminer la stigmatisation, la discrimination et la violence liées au VIH ;

**MENTIONNANT** le « Point de décision de la Francophonie : stopper les nouvelles infections au VIH et garantir les traitements pour tous » élaboré par l'OIF en collaboration avec l'ONUSIDA en marge du Sommet de la Francophonie de Kinshasa en 2012 ;

**PRENANT EN COMPTE** la Feuille de route de l'Union africaine sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale pour la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme de 2012 ;

**RECONNAISSANT** que la stigmatisation et la discrimination des populations-clé demeurent des obstacles majeurs à la riposte mondiale au VIH/sida, menacent la santé publique et augmentent les coûts sanitaires, sociaux et économiques liés au VIH/sida ;

*L'Assemblée parlementaire de la Francophonie*

**APPELLE** les pays de l'espace francophone à aligner leurs stratégies régionales et nationales de lutte contre le VIH/sida sur les objectifs d'accélération de la riposte au VIH/sida poursuivis par l'ONUSIDA ;

**DEMANDE** aux pays de l'espace francophone d'élaborer leurs programmes de lutte contre le VIH/sida selon une démarche fondée sur les droits humains, en incluant en particulier les filles et les jeunes femmes, les prisonniers, les migrants, les toxicomanes, les travailleurs du sexe, les homosexuels et les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les personnes transgenres, les enfants et les mères séropositifs, les personnes déplacées, les personnes handicapées et les personnes âgées de 50 ans et plus et les personnes vivant avec le VIH, de sorte de pouvoir endiguer l'épidémie du VIH/sida ;

**APPELLE** les parlements de l'espace francophone à lever les obstacles juridiques, politiques et sociaux qui entravent l'accès des populations-clés aux services de dépistage, de prévention et de soins liés au VIH/sida.